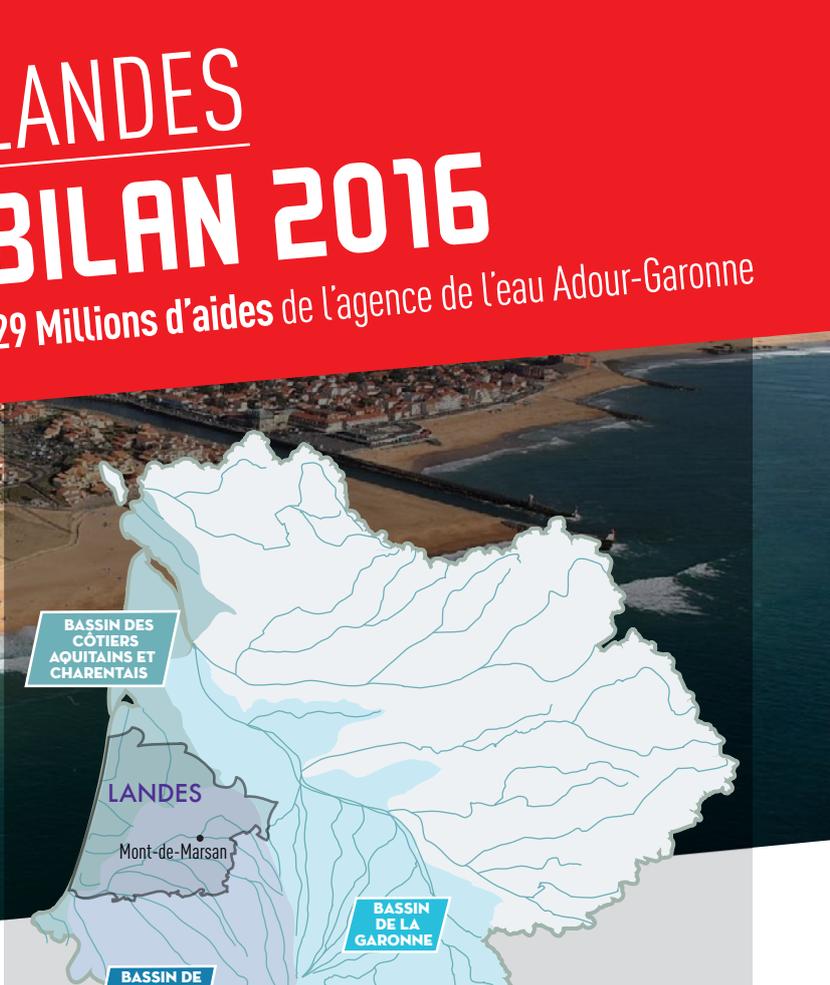


LANDES BILAN 2016

29 Millions d'aides de l'agence de l'eau Adour-Garonne

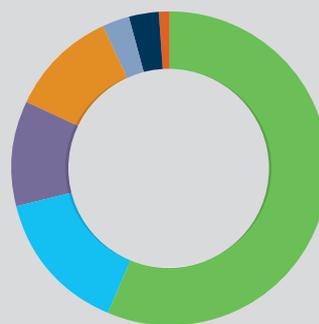


UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

Des accords-cadres ont été signés entre l'Agence et les départements pour la période 2013-2018. Ils promeuvent une **gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques**, conciliant la satisfaction des différents usages de l'eau (y compris économiques) et la préservation des écosystèmes, dans le cadre d'une solidarité amont/aval d'une part, et urbain/rural d'autre part.

Ces partenariats servent l'objectif général qui est de renforcer les actions visant à atteindre le bon état des eaux dans les échéances du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

L'ENGAGEMENT DE L'AGENCE DANS LE DÉPARTEMENT DES LANDES

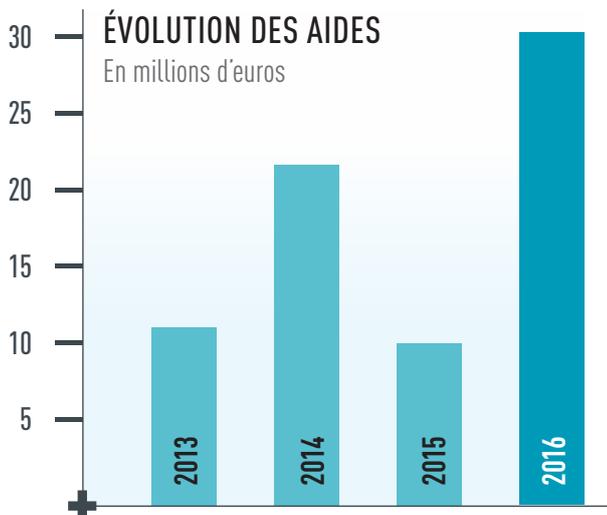


57 %	Assainissement
15 %	Gestion de la ressource
11 %	Pollutions industrielles
11 %	Milieux aquatiques
3 %	Pollutions agricoles
3 %	Autres
1 %	Eau potable

Pour l'année 2016, les aides de l'Agence en faveur de la restauration de la qualité des eaux et la gestion des milieux aquatiques dans le département des Landes s'élèvent à **plus de 29 millions d'euros**.



LES ÉVOLUTIONS DES AIDES DANS LE CADRE DU 10^e PROGRAMME (2013-2018)



Le montant des aides attribuées dans le département des Landes – plus de 29 millions d'euros – est en nette augmentation en 2016, reflétant la forte participation des collectivités du département aux appels à projets initiés par l'agence de l'eau :

- 10 millions d'euros d'aide accordés à 2 collectivités pour financer une étude et des travaux d'une station d'épuration dans le cadre de la réduction des pollutions domestiques ;
- 3,7 millions d'euros d'aide accordés à 3 collectivités pour financer des travaux de réduction de fuites sur leurs réseaux d'eau potable.

POUR AGIR MIEUX ET PLUS VITE SUR LES ENJEUX MAJEURS DU BASSIN : LES APPELS À PROJETS

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son **programme d'interventions 2013-2018**, l'agence de l'eau Adour-Garonne lance des appels à projets (AAP) consistant à proposer des aides financières bonifiées, sur une durée limitée, aux porteurs de projets répondant aux **enjeux majeurs de la protection de l'eau** dans le bassin Adour-Garonne.

En 2016, 5 nouveaux appels à projets ont été lancés, ainsi qu'une deuxième étape pour l'appel à projets « Fuites dans les réseaux d'eau potable », et un appel à initiatives. Pour répondre à leur succès, les montants financiers engagés par l'Agence sont importants.

Appel à Projets	Montant
Valorisons et restaurons les zones inondables	(10 M€)
Continuité écologique	(16,5 M€)
Réduction des pollutions domestiques	(167 M€)
Appel à initiatives biodiversité	(3 M€)
Fuites dans les réseaux	AEP (20 M€, en plus des 60M€ de l'AAP de 2015)
Économies d'eau en agriculture	(5 M€)
Eau potable pour résorber les non-conformités	(20 M€)

Agence de l'eau Adour Garonne
90 rue du Férétra - CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 61 36 37 38

Délégation Adour et côtiers
Unité territoriale de Pau
7 passage de l'Europe - BP 7503
64 075 Pau Cedex - 05 59 80 77 90

